

SECTEUR D'INTERVENTION

Neuvic

Beauronne, Chantérac, Douzillac, St André de Double, St Aquilin, St Germain du Salembre, St Jean d'Ataux, St Sèverin d'Estissac, St Vincent de Connezac, Vallereuil.

Mussidan

Beaupouyet, Bourgnac, St Etienne de Puycorbier, St Front de Pradoux, St Laurent des Hommes, St Louis en l'Isle, St Martin l'Astier, St Médard de Mussidan, St Michel de Double, Sourzac.

Montpon

Montpon-Ménéstérol, Echourgnac, Eygurande et Gardedeuilh, Ménesplet, Le Pizou, St Barthélémy de Bellegarde, St Martial d'Artenset, St Sauveur Lalande.

Villefranche de Lonchat

Carsac de Gurson, Minzac, Montpeyroux, Moulin Neuf, St Géraud de Corps, St Martin de Gurson, St Méard de Gurçon, St Rémy sur Lidoire.

Villablard

Beleymas, Eglise Neuve d'Issac, Issac, St Hilaire d'Estissac, St Jean d'Estissac.

ENCADREMENT

- ☞ 1 Responsable
- ☞ 2 Animatrices
- ☞ 1 Secrétaire Comptable
- ☞ 1 agent d'accueil
- ☞ 1 Encadrant technique

L'EQUIPE VOUS ACCUEILLE

Lundi, Mardi

8h30 à 12h30 & 13h00 à 17h00

L'après-midi, sur rendez-vous

Mercredi

Le matin uniquement

8h30 à 12h30

Mussidan fermée toute la journée

Jedi

8H30 à 12h30

Vendredi

8h30 à 12h30 & 13h00 à 16h00

L'après-midi, sur rendez-vous

Messagerie téléphonique assurée

(Ne pas jeter sur la voie publique)

A.I. DES DEUX VALLEES

service à la personne

NEUVIC

Zone Artisanale de Théorat
24190

☎ 05.53.81.37.46 Fax

05.53.81.37.48

ai.deux.vallees@orange.fr

MUSSIDAN

Place de la République 24400

☎ 05.53.82.96.99

MONTPON

26, rue Georges Pompidou 24700

☎ 05.53.81.77.82

HISTORIQUE

2006 Signature de la Charte Qualité suite à l'élaboration du référentiel des associations intermédiaires de Dordogne,

2001 Extension de la zone d'agrément de l'AI Des Deux vallées sur **Montpon** et **Villefranche de Lonchat**,

1999 Création de l'AI des 2 vallées qui succède à l'AI-ASCSN, créée elle-même en 1994; **obtention de l'agrément préfectoral** délivré par la DDTEFP,

1998 La loi de lutte contre les exclusions dote les AI d'un véritable statut inscrit dans le code du travail et renforce l'action de l'insertion par l'activité économique,

PARTENARIAT Et CONVENTIONS



Etat, Région, département,

Communes

- ❖ Neuvic
- ❖ Mussidan
- ❖ Montpon

MISSION

L'A.I. Des 2 Vallées a pour objet la lutte contre les phénomènes d'exclusion

Elle accueille les chômeurs proches de l'emploi.

Propose des contrats de travail
Evalue les compétences
Aide à la construction d'un projet professionnel

MAIN D'OEUVRE

Les demandeurs d'emploi de plus d'un an de 50 ans et plus de moins de 26 ans
Les travailleurs handicapés
Les bénéficiaires de minima sociaux

ACTIONS

Accueil et Soutien

Mobilisation à l'emploi

Orientation

vers des formations et des partenaires

Communication

pour le prêt de main d'oeuvre aux entreprises, collectivités, particuliers

MISES A DISPOSITION de personnel

A titre onéreux et non lucratif...

Aux entreprises : bâtiment, travaux publics, manufactures, commerces, restaurants etc...

Manoeuvre
Manutentionnaire
Entretien (espaces verts et locaux)
Service

Aux établissements publics et privés, collectivités, associations

Service en salle et en cuisine
Conditionnement
Portage de repas
Plonge
Hygiène des locaux, etc...

Aux particuliers (homme toute main)

Jardinage (tonte, bêchage, taille)
Bricolage (peinture...)
Ménage
Service
Garde d'enfants (+ 3 ans), etc...

... et une cotisation annuelle

EXONERATION

Déduction des impôts de 50%
(selon le plafonnement en vigueur)

L'A.I. Des 2 Vallées adresse un récapitulatif des sommes versées pour la déclaration d'impôts.